



## Communiqué de presse

# **Implantation du Cnam à Vesoul : la Banque des Territoires soutient la formation professionnelle génératrice d'égalité et de redynamisation en partenariat avec la Ville et le Cnam**

Vesoul, le 21 octobre 2022

**La Banque des Territoires, le Cnam en Bourgogne-Franche-Comté et la Ville de Vesoul s'engagent pour le développement de l'antenne Cnam à Vesoul. La Banque des Territoires apporte son soutien financier à hauteur de 100 K€ et la Ville de Vesoul met à disposition des locaux et une dotation de 25 K€.**

En partenariat avec le programme Action Cœur de Ville, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a lancé le programme « Au Cœur des Territoires » à destination des 222 villes concernées. Vesoul a été désignée lauréate pour la création d'une antenne du Cnam. La Banque des Territoires mobilise une enveloppe d'amorçage de 100 K€, après avoir financé en 2021 l'ingénierie de projet à hauteur de 30,5 K€. Par ailleurs, la Ville de Vesoul a mis à disposition des locaux et apporte une dotation de 25 K€. Ce partenariat facilite l'accès à la formation au plus grand nombre et ainsi une présence territoriale renforcée du Cnam à Vesoul.

« Au Cœur des Territoires » s'inscrit pleinement dans la mission d'inclusion sociale que se fixe le Cnam qui, à travers ce projet, réaffirme sa volonté de donner à chaque citoyen, quels que soient son âge, son origine sociale, son parcours ou encore son lieu de résidence, les moyens de réussir son projet professionnel et personnel. L'implantation du centre Cnam à Vesoul a pour but de créer une offre de formation professionnelle en prise avec les besoins des entreprises locales, ouvrant des opportunités d'emploi et de mobilité professionnelle aux citoyens.

En octobre 2021, une première rentrée de la licence professionnelle gestion de paie a eu lieu à Vesoul avec pour partenaire le Greta CFA Haute-Saône Nord Franche-Comté. En octobre 2022, la première rentrée de la licence professionnelle Métrologie du Cnam a été déployée en partenariat avec le GRETA CFA Haute-Saône & Nord Franche-Comté et le lycée Edouard Belin.

Des établissements scolaires d'enseignement supérieur connectés, adaptés aux nouveaux usages, confortables et respectueux de l'environnement sont essentiels à l'attractivité des territoires. Il s'agit donc d'un enjeu majeur pour les collectivités locales. La Banque des Territoires les accompagne pour contribuer à façonner la carte des formations d'enseignement supérieur de demain. Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Banque des Territoires a également accompagné la Ville de Vesoul dans la définition de sa stratégie d'aménagement et de développement. Faire de Vesoul une ville encore plus agréable à vivre, dynamique, affirmant sa centralité sont les objectifs poursuivis par la collectivité.

Alain Chrétien, maire de Vesoul, précise : « *L'implantation du Cnam à Vesoul permet à la Ville de compléter l'offre de formation proposée sur son territoire et d'augmenter son rayonnement dans la région. C'est également un gage de qualité et de confiance, qui permettra de rendre notre territoire encore plus attractif.* »

Christophe Decrease, directeur régional du Cnam en Bourgogne-Franche-Comté, souligne : « *Grâce à son déploiement sur l'ensemble des régions françaises, métropolitaines et ultramarines, le Cnam contribue à une logique d'aménagement du territoire et d'accès à la formation pour tous. Il dispose d'une capacité à déployer ses activités et son offre de services au plus près des territoires pour couvrir les besoins des individus, des entreprises, des collectivités et ainsi répondre aux enjeux de compétitivité.* »

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ajoute « *Plus que jamais, il est nécessaire de répondre aux fractures éducatives par le biais de l'inclusion. C'est pourquoi la Banque des Territoires accompagne le développement de projets éducatifs inclusifs et innovants comme le Cnam à Vesoul* ».

La convention de partenariat a été signée par Christophe Decreuse, directeur régional du Cnam en Bourgogne-Franche-Comté, Alain Chrétien, maire de Vesoul, et Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, en présence d'Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.

---

### À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

### A propos de la ville de Vesoul

Vesoul, ville préfecture, rassemble avec son agglomération pas moins de 32.000 habitants au sein d'un site remarquable au cœur de la Haute-Saône. En 2021, Vesoul a décroché sa première étoile au Guide Vert Michelin, récompensant l'attractivité, le charme et la qualité de son accueil. Surnommée la « Nice de l'Est » grâce à son microclimat, la ville est aussi dotée d'un centre-ville aux connotations méridionales. Vesoul a connu de nombreuses transformations comme la construction du nouvel hôpital intercommunal devenu Groupement Hospitalier de la Haute-Saône, du pôle d'échange multimodal et la suppression du passage à niveau. La rénovation totale des halles a permis de répondre aux besoins d'un marché couvert attractif et de qualité. Le réaménagement de la place Rénet viendra compléter l'offre de stationnement gratuite pour faciliter l'accès aux nombreux commerces du centre-ville. La création d'un nouveau quartier avec le site Morel propose une offre immobilière de qualité dans un écrin de verdure, ainsi que d'autres projets à venir. Éluée ville la plus sportive de France, Vesoul développe sans cesse l'accès au sport en soignant ses équipements sportifs et en travaillant en étroite collaboration avec l'office intercommunal des sports qui fédère une multitude de clubs. Autant d'atouts qui font de Vesoul une cité à la qualité de vie reconnue, propice à l'épanouissement familial et personnel.

### A propos du Cnam en Bourgogne-Franche-Comté

Le centre Cnam en Bourgogne Franche-Comté déploie les formations du Conservatoire national des arts et métiers.

Ce dernier, créé en 1794, est le premier établissement public d'enseignement supérieur et de recherche et dispense plus de 700 parcours de formation à 70000 auditeurs : le Cnam est dédié à la formation tout au long de la vie.

Les 3 axes majeurs du Cnam sont la recherche, la diffusion de la culture scientifique et la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie.

Depuis plus de 70 ans, le Cnam est présent dans les régions de France.

Le Cnam en Bourgogne Franche-Comté, ce sont 9 centres d'enseignement, 7 autres lieux d'enseignement.

5 sites font ou feront partie du programme « Au cœur des territoires ».

Le Cnam en Bourgogne Franche-Comté propose alternance, formation initiale ou continue, formation en présentiel et/ou distanciel, formation hors temps de travail et valorisation des acquis.

79% des étudiants au Cnam en Bourgogne Franche-Comté sont des alternants.

Scolaires, étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, entrepreneurs : ces publics peuvent être accueillis, informés, orientés et accompagnés par notre centre Cnam à Vesoul.

### Contacts presse :

**Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté** – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey : [aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr](mailto:aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr) – 06 31 07 46 95

 @BdT\_BFC

### Ville de Vesoul

Julien Faivre : [julien.faivre@vesoul.fr](mailto:julien.faivre@vesoul.fr) - 03.84.78.64.26

### Cnam Bourgogne-Franche-Comté

Lucie Guenebaud : [lucie.guenebaud@lecnam.net](mailto:lucie.guenebaud@lecnam.net) - 03 84 58 20 13